
IMMIGRATION

Canada

Permis de travail

Directives du bureau des visas de Bucarest



Table des matières

Liste de contrôle– Permis de travail

Liste de contrôle– Permis de travail- aides
familiaux résidants

Questionnaire relatif aux travailleurs peu
spécialisés

Ce guide est produit gratuitement par
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté
Canada et ne doit pas être vendu aux
requérants.

This guide is also available in English

Demande de permis de travail – Liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus de votre demande.

Tout document qui n'est pas en français, ni en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

L'omission de tout document requis peut entraîner le refus de la demande ou un retard dans le traitement.

Nous vous recommandons d'attendre la réception de votre lettre d'autorisation de travail au Canada avant de finaliser vos préparatifs de voyage.

Nombre de personnes qui se rendent au Canada (demandeur principal et membres de sa famille qui l'accompagnent) :

En plus d'un permis de travail, demandez-vous l'un des documents suivants ?

		Nombre demandé :
Époux ou conjoint de fait	Permis de travail ouvert – un formulaire de demande de permis de travail doit être rempli	Nombre demandé <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si une demande de permis de travail ouvert n'est pas présentée) - aucun formulaire de demande distinct ne doit être rempli.	Nombre demandé <input type="text"/>
Enfants mineurs	Permis d'études ouvert pour les enfants de 6 à 18 ans qui accompagnent le demandeur principal - aucun formulaire de demande distinct ne doit être rempli	Nombre demandé <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si une demande de permis d'études ouvert n'est pas présentée) - aucun formulaire de demande distinct ne doit être rempli	Nombre demandé <input type="text"/>
Personnes à charge de plus de 18 ans	Permis d'études pour personnes à charge âgées de 18 à 22 ans – un formulaire de demande de permis d'études doit être rempli, incluant une lettre d'admission d'un collège ou d'une université au Canada	Nombre demandé <input type="text"/>
	Visa de résident temporaire (si une demande de permis d'études n'est pas présentée) - un formulaire de demande de visa de résidence temporaire doit être rempli	Nombre demandé <input type="text"/>

Vous devez soumettre :	✓
Deux photographies de chaque demandeur, signé, daté et prises au cours de six mois. Le nom du demandeur et sa date de naissance doivent être indiqués au verso.	<input type="checkbox"/>
Passeport original de vous-même et de chaque membre de famille demandant un visa , avec la preuve d'admission légale dans votre pays de résidence actuelle (par exemple: permis d'étude, de travail, etc.). Assurez-vous que tous les passeports sont valides pendant la durée complète du séjour et qu'ils contiennent deux pages blanches. * Remarque : la période de validité du visa ou du permis ne doit pas dépasser la période de validité du passeport.	<input type="checkbox"/>
Citoyens de la Roumanie et de la Bulgarie: au lieu du passeport, vous pouvez soumettre une photocopie des pages d'identification des passeports (mentionnant nom, prénom, date et lieu de naissance, date et lieu d'émission, date d'expiration) de chaque personne incluse dans la demande.	
Le formulaire Informations sur la famille (IMM 5707), dûment rempli, daté et signé. Si cela ne s'applique pas, inscrivez N-A.	<input type="checkbox"/>
Certificats de police originaux et explication personnelle des événements ayant mené à toute déclaration de culpabilité vous concernant ou concernant tout membre de votre famille âgé d'au moins 18 ans vous accompagnant.	<input type="checkbox"/>
Votre méthode préférée pour le retour de votre passeport et de vos documents – Si vous préférez que vos documents vous soient retournés par messenger, veuillez inclure une lettre de transport prépayée avec votre demande, sans quoi vos documents vous seront envoyés par le messenger choisi par l'ambassade, et vous devrez acquitter les frais.	<input type="checkbox"/>
L'offre d'emploi sur papier à en-tête de votre employeur au Canada indiquant le titre du poste, la description des tâches, le salaire ainsi que la période de l'emploi. Si possible, soumettez une copie de votre contrat.	<input type="checkbox"/>
Une preuve que vous satisfaites aux exigences de l'offre d'emploi : <ul style="list-style-type: none"> • références donnant un aperçu de vos anciens emplois et des tâches; • copies de certificats d'études pertinents; • preuves de qualifications professionnelles; • titres d'apprenti et certificats de compétence. 	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant, vous devez également soumettre les documents suivants :	✓
Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de <u>l'annexe 1</u> (Demande	<input type="checkbox"/>

de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.	
Documents de garde pour les enfants de moins de 18 ans qui voyagent avec un seul parent ou sans parent ; les documents de garde et la permission des parents qui n'accompagnent pas l'enfant doivent être notariés.	<input type="checkbox"/>

Les requérants faisant une demande dans les catégories nommées dessous, doivent également soumettre les documents suivants :

Infirmiers, docteurs et autres professionnels de la santé Notez que vous devrez subir un examen médical	✓
Une lettre confirmant votre admissibilité à un permis d'exercer ou agrément temporaire de l'organisme de réglementation provincial pertinent (par exemple : ordre des infirmières et infirmiers ou collège des médecins et chirurgiens). Les moniteurs de clinique (clinical fellows) qui se rendent en Colombie-Britannique, en Ontario ou en Alberta n'ont pas besoin d'une lettre de l'organisme de réglementation.	<input type="checkbox"/>
Un certificat de police original (ou une déclaration du Royaume-Uni) délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Personnes mutées à l'intérieur d'une société	✓
Une lettre de votre employeur expliquant pourquoi votre mutation est nécessaire et dans quelle mesure vous répondez aux exigences.	<input type="checkbox"/>
Une preuve du lien entre votre employeur actuel et votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>
Aides familiaux résidents	✓
Une preuve que vous avez achevé un programme d'études secondaires .	<input type="checkbox"/>
Un certificat de police original pour chaque pays où vous avez vécu pendant plus de six mois depuis votre anniversaire de 18 ans.	<input type="checkbox"/>
Votre contrat avec votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>
Une attestation de vos compétences linguistiques en français ou en anglais.	<input type="checkbox"/>

Une preuve que vous satisfaites aux exigences du programme en matière de formation ou d'expérience (par exemple: certificats d'études ou lettres de recommandation donnant un aperçu des tâches et des dates d'emploi).	<input type="checkbox"/>
Camionneurs	✓
Une preuve que vous avez achevé un programme d'études secondaires .	<input type="checkbox"/>
Une copie de votre permis de conduire (et document papier D740, s'il y a lieu).	<input type="checkbox"/>
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Un questionnaire dûment rempli du Projet pilote relatif aux professions exigeant un niveau réduit de formation officielle .	<input type="checkbox"/>
Une preuve de votre capacité financière à subvenir aux besoins des membres de votre famille qui vous accompagneront.	<input type="checkbox"/>
Candidats des provinces	✓
Un certificat de désignation par une province .	<input type="checkbox"/>
Titulaires d'une bourse de perfectionnement postdoctoral	✓
Une preuve d'achèvement des études doctorales (diplôme de doctorat ou lettre de l'université).	<input type="checkbox"/>
Chercheurs invités	✓
Un projet de recherche donnant : <ul style="list-style-type: none"> • les grandes lignes de la recherche à effectuer au Canada, • les objectifs de la recherche par rapport à vos plans d'études dans votre pays, • la façon dont vous avez été choisi et • la somme et la source de tout financement que vous recevrez. 	<input type="checkbox"/>
Équipe de tournage	✓
Tous les détails du tournage , y compris le but, l'endroit, les dates, le type de production et le public.	<input type="checkbox"/>
L'entente avec Téléfilm Canada , s'il y a lieu.	<input type="checkbox"/>

Travailleurs de la construction	✓
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Participants au programme québécois d'assistants en langue anglaise Notez que vous devrez subir un examen médical	✓
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Une déclaration d'affectation du ministère de l'Éducation du Québec confirmant les détails de votre placement.	<input type="checkbox"/>
Travailleurs bénévoles	✓
Un certificat de police original de votre pays de résidence délivré dans les 12 derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Le numéro d'organisme de bienfaisance de votre employeur au Canada.	<input type="checkbox"/>

Demande de permis de travail dans le cadre du programme concernant les aides familiaux résidants - liste de contrôle

Remplissez cette liste et placez-la sur le dessus de votre demande.

Tout document qui n'est pas en français ou en anglais doit être accompagné d'une traduction certifiée conforme.

Si les documents requis ne sont pas présentés, la demande risque d'être refusée et le temps de traitement, allongé.

Nous vous recommandons de ne pas faire de préparatifs de voyage à moins d'avoir reçu le visa de l'ambassade.

Vous devez soumettre :	✓
Deux photos (format passeport) de vous-même et de chaque membre de la famille vous accompagnant qui demande un visa. Les photos doivent être signées, datées et doivent avoir été prises dans les six derniers mois.	<input type="checkbox"/>
Passeport original de vous-même et de chaque membre de famille demandant un visa, avec la preuve d'admission légale dans votre pays de résidence actuelle (par exemple: permis d'étude, de travail, etc.). Assurez-vous que tous les passeports sont valides pendant la durée complète du séjour et qu'ils contiennent deux pages blanches. *Remarque : la période de validité du visa ou du permis ne doit pas dépasser la période de validité du passeport.	<input type="checkbox"/>
Contrat employeur-employé satisfaisant aux normes et aux conditions de travail de la province dans laquelle vous travaillerez.	<input type="checkbox"/>
Lettre de recommandation de votre employeur actuel ou de vos anciens employeurs, avec une description de vos tâches	<input type="checkbox"/>
Preuve que vous avez terminée avec succès : <ul style="list-style-type: none"> • une formation d'au moins six mois à temps plein dans un établissement d'enseignement, dans un domaine ou une catégorie d'emploi ayant un lien avec le travail offert au Canada ; • une année de travail rémunéré à temps plein au cours des trois dernières années, y compris au moins six mois d'emploi continu pour un employeur dans un domaine ayant un lien avec l'emploi potentiel au Canada. 	<input type="checkbox"/>
Documents d'études – Originaux et photocopies des relevés de notes (depuis le début des études secondaires), des diplômes ou des certificats	<input type="checkbox"/>
Certificats de police originaux et explication personnelle des événements ayant mené à	<input type="checkbox"/>

toute déclaration de culpabilité vous concernant ou concernant tout membre de votre famille âgé d'au moins 18 ans vous accompagnant.	
Méthode préférée pour le retour de votre passeport et de vos documents – Si vous préférez que vos documents vous soient retournés par messenger, veuillez inclure une lettre de transport prépayée avec votre demande, sans quoi vos documents vous seront envoyés par le messenger choisi par l'ambassade, et vous devrez acquitter les frais.	<input type="checkbox"/>
Le cas échéant, vous devez également soumettre les documents suivants :	✓
Si vous avez répondu "oui" à n'importe laquelle des questions sur vos antécédents sur le formulaire de demande, vous devez remplir et signer le formulaire de <u>l'annexe 1</u> (Demande de visa résident temporaire – IMM 5257B) et le joindre à votre demande.	<input type="checkbox"/>
Documents de garde pour les enfants de moins de 18 ans qui voyagent avec un seul parent ou sans parent ; les documents de garde et la permission des parents qui n'accompagnent pas l'enfant doivent être notariés	<input type="checkbox"/>

Travailleurs peu spécialisés - information supplémentaire

L'information suivante va faciliter l'évaluation de votre demande de permis de travail. Nous vous rappelons que le permis de travail doit être délivré par notre bureau avant d'entrer au Canada. La délivrance du permis, dans le cadre de ce programme, ne peut s'effectuer qu'avec un "avis sur le marché du travail" préparé par les agents au Canada.

Veillez écrire en lettres majuscules.

Votre nom:

Votre citoyenneté:

Votre statut dans votre pays de résidence si vous n'êtes pas citoyen de ce pays:

Vos personnes à charge (époux ou conjoint, enfants célibataires de moins de 22 ans) vont-ils vous accompagner au Canada ?

Oui non

Où résident-ils présentement?

S'ils vous accompagnent, de quels fonds disposez-vous pour payer les vols, l'éducation et subvenir à vos besoins au Canada?

Quel est votre emploi actuel ou niveau d'études (pour les étudiants)?

Quelles sont vos fonctions ?

Depuis combien de temps avez-vous cet emploi ?

Énumérez et fournissez les dates des emplois que vous avez tenus depuis les 10 dernières années:

Nom de l'entreprise :

Du : | Au :


Adresse :



Nom de l'entreprise :

Du : | Au :

Adresse :



Nom de l'entreprise :

Du : | Au :

Adresse :



Nom de l'entreprise :

Du : | Au :

Adresse :

Dans le cadre de ce programme, les requérants peuvent travailler au Canada pendant une période de 24 mois*, après laquelle ils DOIVENT quitter le Canada et séjourner à l'étranger pendant au moins quatre mois. Si vous souhaitez faire une autre demande de permis de travail après l'échéance du premier, dans quel pays allez-vous séjourner au cours de ces quatre mois obligatoires?

Quels sont vos projets à long terme?

*Vous faites une demande de permis de travail. Il est possible de se faire "désigner" par une province au Canada et obtenir la permission de faire une demande de résidence permanente tout en continuant de travailler. Toutefois, la désignation de personnes détentrices de permis de travail est rare et ne peut être garantie d'avance. L'obtention de la résidence permanente ne peut elle non plus être assurée. Il est déconseillé de prendre des démarches définitives (vente de propriété, etc.) pour s'établir au Canada avant d'avoir votre visa de résidence permanente en main.